

Allocution à l'occasion de la réception de Nouvel An 2016

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues et amis,

Monsieur le Président du Collège de police vous a accueilli « en vos titres et qualités », ce qui vous aura sans nul doute réjouis, connaissant le nombre de vos qualités. En passant en revue l'année écoulée, cette introduction quasi rituelle de nos discours a suscité chez moi une interrogation d'un autre ordre : de quelles « qualités » aura-t-on besoin pour aborder l'année 2016, à titre individuel ou collectif ? Ces qualités formelles qui vont de pair avec nos titres seront-elles suffisantes pour affronter les défis, les obstacles, les doutes qui ne manqueront pas de se dresser devant nous ? Comme disait Gustave Parking, philosophe incongru des temps modernes, « je vous laisse réfléchir là-dessus »... et nous y reviendrons au fil de cette allocution. Vous remarquerez par ailleurs que ce brave Gustave, signe des temps, n'a pas hésité à revêtir la tenue « carapace » des humoristes !

Pour celles et ceux qui étaient parmi nous il y a un an, rappelez-vous, je vous menais de date en date au long d'une ligne du temps, sorte de rétrospective synoptique bien rythmée. Il aurait donc été malvenu de répéter l'exercice, mais quel fil conducteur choisir pour cette année 2015 qui vient de se terminer ?

Les cinéphiles me diront sans doute que leur actualité fut particulièrement riche. En effet, on aurait pu trouver dans « Fast and Furious 7 » ou dans « Mad Max Fury Road » de nouvelles techniques pour optimiser nos contrôles routiers.

L'« Enquête » n'aurait certes pas déplu à notre service de recherche, tandis qu'« Un voisin trop parfait » constituait un défi évident pour nos agents de proximité ... Par contre, pour se retrouver dans la jungle des évolutions informatiques telles que concoctées par la police fédérale, « Mission Impossible 5 » n'aurait été d'aucune aide à nos gestionnaires techniques. Et qui se retrouverait dans « Seul sur Mars », si ce n'est peut-être l'un ou l'autre Chef de Corps qui, avec son vaisseau et son équipage, navigue entre les planètes plus ou moins hostiles qui constituent la galaxie Police ? Ah oui, bien sûr, il reste les « Minions » ... Je laisserai votre imagination faire le reste, pour savoir qui se cacherait derrière Stuart, Bob, ou ... Kevin (mais lui, on l'a déjà!).

Donc, pas de salut avec le septième art sauf peut-être, mais oui ! Evidemment ! ... il nous reste une solution pour retrouver la Force Quoique, les fanatiques me diront que l'épisode 1 de Star Wars s'intitulait « la Menace Fantôme ». Aïe, le mot « menace » ... tout compte fait, ne tient-on pas là notre fil rouge, notre fil d'Ariane, notre fil conducteur ? La « menace » ne nous a-t-elle pas accompagnés comme citoyen, comme Autorité politique ou judiciaire, comme policier ou comme militaire tout au long de 2015 ? Tout d'abord, sachons que tout le monde ne voit pas la « menace » de la même façon, voyez plutôt ! .

C'est une évidence, la menace fut omniprésente et nous avons donc demandé à l'OCAP (Organe de Calcul des Aléas Policiers) de nous passer notre année 2015 au crible de sa matrice d'évaluation.

01 mai 2015 : la circulaire du Parquet de Namur traitant de l'EPO/PVS entre en application. Ce fut le début d'une pluie qui, telles les Perséides, illumina le ciel des zones de l'arrondissement. Circulaire concernant les Violence Intra Familiales, avis au Parquet, répartition des missions judiciaires entre police locale et fédérale, adaptation des Règlements communaux en vue des SAC, protocoles avec le Parquet dans cette même matière. Analyse de l'OCAP : NIVEAU 1 !

Ouf, à la police, on a l'habitude des circulaires, des procédures à adapter, une de plus ou de moins, bref : on va gérer (et digérer le nouveau tableau des codes de préventions, digne de Mendeleïev).

Qualités nécessaires pour faire face à cette menace : faculté d'adaptation, esprit de synthèse, pédagogie.

Il ne faudra pas vous convaincre que les synergies entre Autorités judiciaires et services de police sont primordiales pour une bonne réalisation de nos objectifs communs. Si nos priorités, nos moyens et nos contraintes diffèrent parfois, si nous pouvons de temps à autre avoir des approches divergentes, si la police doit prendre en compte non seulement les impératifs judiciaires mais aussi les souhaits des Autorités administratives, il importe que l'écoute et le respect mutuel nous accompagnent dans nos échanges. A cet égard, je souhaiterais signaler la volonté de concertation dont Monsieur le Procureur du Roi et son équipe ont fait preuve dans l'élaboration de ces documents et directives. Nous avons été nombreux à apprécier d'avoir été consultés même si, qui l'eut cru, le mot de la fin reste ... au Parquet.

05 août 2015 : la note de DRI intitulée « Infrastructure serveur des zones de police » déboule dans les secrétariats. Ca n'a l'air de rien à première vue, après tout c'est les vacances, rien de grave ne saurait arriver ... Par acquis de conscience, une copie est envoyée (par Puma bien entendu) à l'OCAP. Alerte ! L'évaluation demandée nous revient comme un boomerang et le verdict est sans appel : NIVEAU 3 ! C'est-à-dire : menace grave, possible, et vraisemblable !

- Grave : bien sûr, qui pourrait se passer d'un environnement informatique, tant dans son milieu professionnel que privé ? A fortiori lorsqu'en parallèle, dans une nouvelle note du 19 novembre, on nous parle de « new way of working », de « sharepoint », d'« hébergement SHS », de « suite ECS », le tout couronné d'un prix avoisinant voire dépassant les 300 € par personne et par an ...
- Possible : vu le contenu et la technicité des dites notes, ces gars à DRI n'ont vraiment pas l'air de rigoler. Branle-bas de combat donc, réunion des Chefs de Corps de l'arrondissement (merci Claude), information de la CPPL (merci Sébastien), réunion des gestionnaires techniques (merci Julien), re-réunions, etc. Et plongeon dans l'examen du futur budget 2016 afin de dégager ou préserver quelques deniers au cas où ...
- Vraisemblable : plus rien ne nous étonne, à entendre les avis de mes collègues Chefs de Corps ou d'autres policiers expérimentés. Dès lors, dans un paysage policier où la notion d'appui à la police de première ligne est devenue plus que relative, ou à tout le moins à géométrie variable, les certitudes d'antan s'effacent de plus en plus pour faire face à un scepticisme de bon aloi.

Qualités nécessaires pour faire face à cette menace : imagination, créativité, solidarité, travail d'équipe !

09 novembre 2015 : « Arrêté royal portant dispositions relatives au régime de fin de carrière pour des membres du personnel du cadre opérationnel de la police intégrée ». Autrement dit : « NAPAP et emplois adaptés ». Après un long débat en interne, l'OCAP décrète un NIVEAU 2 (+).

Cet arrêté royal fut assorti d'un Infonouvelles de la police fédérale, joliment agrémenté d'exemples et de tableaux de calcul. D'une simplicité incroyable, ils font dès à présent la joie des services du personnel et des responsables GRH...

Quant aux fameux « emplois adaptés », wait and see mais cela justifie bien le « 2 (+) » de l'OCAP.

Qualités nécessaires pour faire face à cette menace : master en mathématiques, résistance à la frustration, et, tiens, encore une fois : créativité !

2016 sera donc créatif pour la police locale, pas tant pour chasser le crime ou le chauffard, mais bien pour s'organiser, se gérer, en fait ... survivre !

Je me permettrai un court bilan 2015 de notre zone, pour ne pas faillir à la tradition. Le 01 mai, après Twitter l'année précédente, notre page Facebook était lancée et a connu d'emblée un franc succès. A ce jour, 740 « j'aime » et 212 publications, dont un plébiscite récurrent pour nos avis « radar » et des records d'audience pour un appel à la vigilance vis-à-vis de faux démarcheurs et pour un incendie à ROCHEFORT.

Un calendrier électronique opérationnel a également été conçu en interne, afin de faciliter la gestion et le suivi des événements.

Notre feuillet d'info, « Houroc Info », a été diffusé chaque mois pour contribuer à une bonne communication interne

Enfin, les chiffres de criminalité seront présentés dans le courant du premier trimestre 2016, mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer un bon cru, particulièrement en ce qui concerne les vols dans les habitations, qui reviennent dans la moyenne, et l'aboutissement de nombreux dossiers liés aux stupéfiants.

Ceci m'amène, plus sérieusement sans doute, à remercier tout particulièrement les membres de la zone de police, de tous cadres, quelle que soit leur fonction, pour leur engagement, leur disponibilité et leur bon sens tout au long des interventions, des événements à gérer ou du travail d'appui. Nous avons comme ambition d'être un partenaire fiable pour nos Autorités et nos concitoyens. Nous espérons y être arrivés en 2015 et si c'est le cas, c'est certainement à l'ensemble du personnel de la zone qu'on le doit. En tant que Chef de Corps, je souhaite également remercier mes collaborateurs pour leur réactivité et leur rigueur dans l'application des mesures de sécurité spécifiques que les événements dramatiques de 2015 nous ont amené à prendre.

Le temps ne s'arrête pas, et 2016 verra son lot de nouveautés au sein de la zone.

Après avoir repensé et actualisé notre sécurité informatique l'année passée, c'est au tour de l'archivage électronique d'être planifié. Investissement important à notre échelle, il nous permettra de rester en phase avec les moyens modernes de gestion et de bureautique.

Dès aujourd'hui, notre nouveau site Internet est accessible, sous le format standardisé de la « police web platform ». Plus clair, structuré, actualisé et lisible sur tous les supports numériques, ce site « new look » contribuera à la cohérence de l'image présentée par notre zone au sein de la police intégrée.

D'autre part, notons que les efforts et les investissements déjà réalisés en matière de bien-être du personnel seront poursuivis, voire accentués, dans le cadre du plan annuel de prévention, en collaboration avec le service externe de prévention et au moyen d'échanges constructifs avec les organisations syndicales. Je ne résiste par ailleurs pas au plaisir de souligner que, lors de notre dernier CCB, les partenaires syndicaux nous ont décerné quelques bons points à cet égard, ce qui nous motive bien entendu à persévérer.

Enfin, notre zone de police continuera à s'inscrire dans les collaborations interzonales de manière innovante et volontariste. Ceci nous semble à la fois efficient et nécessaire dans le contexte actuel. Si des propositions concrètes ont déjà reçu un accueil favorable au niveau policier, il reste à obtenir le coup de pouce ou l'aval politique chez nos partenaires, et c'est donc via notre collège de police que le débat sera poursuivi.

Il nous reste une étape importante avant de passer au moment de convivialité que vous attendez toutes et tous, j'imagine. Il s'agit en effet de remercier et d'honorer nos pensionnés de 2015 (oui, c'est encore possible!).

Avant de procéder à ces remerciements et félicitations, je souhaiterais conclure en remerciant le Conseil et le Collège de police pour la qualité de l'écoute, la confiance témoignée à la zone de police et le soutien apporté. Ceci nous a permis bien entendu non seulement de disposer d'un budget 2016 validé le 22 décembre dernier, mais aussi de développer des relations harmonieuses, tant avec les Bourgmestres qu'avec les Conseillers, ce qui nous évite bien des tensions et des tracasseries au quotidien.